

SÉANCE 10 MARS

RÈGLEMENT RESTAURANT SCOLAIRE

Me Malet indique au conseil que le règlement intérieur, et notamment l'article 7 « les cas d'exclusion » manquait de précisions. Après une réunion avec les représentants des parents d'élèves, l'article a été modifié et est consultable sur le logiciel périscolaire.

VENTE TERRAIN COMMUNAL

Monsieur Hauchecorne souhaite entériner la vente d'une partie de la parcelle AC 88 pour 400 m², à la SCI Mare-nala, pour un montant de 70 €/m² (montant de l'estimation des domaines pour les terrains situés rue des Écoles). Les frais des raccordements seront à la charge de la SCI Mare-nala. Le bornage quant à lui sera à la charge de la commune. La commune sera représentée par Maître Villet, notaire à Meung sur Loire. Le conseil valide.

DÉPENSES IMPUTÉES AUX FÊTES ET CÉRÉMONIES

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire. Monsieur le Maire propose de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « fêtes et cérémonies », les dépenses

engendrées pour les fêtes nationales et locales.

DOCUMENT UNIQUE

Stéphane Roy informe le conseil que la société Arebaz a été recrutée afin d'établir le document unique. Le Document Unique d'Évaluation des Risques, est l'évaluation des risques et une démarche de prévention qui consiste à identifier et classer les risques auxquels peuvent être exposés les salariés de la collectivité. L'ensemble de ces éléments est consigné dans un document, le Document Unique de Sécurité.

Ce document doit être réévalué chaque année.

Les réunions avec le personnel ont débuté.

Les échos du Conseil

SÉANCE 14 AVRIL

COMPTES 2020

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. De même le Conseil accepte à l'unanimité, le compte administratif 2020 présentant résultat de clôture : en fonctionnement de 202 906,74 €, un déficit d'investissement cumulé de 11 500,88 €, des restes à réaliser de 491 801,39 € et des restes à percevoir de 366 657 €. Ainsi, il convient d'affecter au 1068 (IR) 136 645,27 €, au 002 (FR) 66 261,47 € et 11 500,88 € au 001 (ID). Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48.50 % (taux départemental de 18.56 % taux communal de 29.94 %)

- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 62 %

BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur Hauchecorne présente le budget primitif tel que défini par la commission des finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte le budget primitif 2021, qui s'équilibre en dépenses et recettes ainsi qu'il suit :

fonctionnement : 1 335 422,47 euros

investissement : 703 619,40 euros

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Hauchecorne présente l'attribution des subventions aux associations (communales et hors commune) pour un montant total de 17 550€. Le Conseil valide à l'unanimité le versement des subventions.

INFOS PRATIQUES

Gendarmerie Cléry : 17/02 38 45 34 37

Pompiers : 18 ou 02 38 45 90 57

Samu : 15

Hôpital d'Orléans : 02 38 51 44 44

Enedis (Erdif) : 0810 333 045

Grdf : 0810 433 045

VEOLIA Eau : 0811 900 400

Ecole de Mareau : 02 38 45 67 02

Garderie : 02 38 45 66 89

Nous vous rappelons que les tous compte-rendus des Conseils municipaux sont **consultables** dans leur intégralité sur le site de la mairie.

🌐 www.mareauauxpres.com

➔ onglet mairie

➔ Conseil municipal

➔ Compte-rendu de conseil



MAREAU AUX PRÉS

Infos associatives

COMITÉ DE JUMELAGE

Un été à Stetten (2)

Un des endroits incontournables à visiter autour du lac de Constance, est l'île de Mainau : l'île aux fleurs.

Cette île qui bénéficie d'un climat particulièrement clément, est située presque en face de notre village jumelé et est aussi appelée « les jardins du lac de Constance ». C'est une démonstration de couleurs et de parfums, un enchantement pour les yeux et qui offre une pause hors du temps. Ce site très renommé, abrite un beau château du XVIII^{ème} siècle, une magnifique serre aux papillons dotée de plantes méditerranéennes et tropicales et un immense arboretum dont certains arbres ont été plantés au XIX^{ème} siècle. Sur l'autre rive se trouve Überlingen, jolie ville moyenâgeuse qui mérite un détour pour ses maisons colorées, son église, ses restes de fortification et ses bains thermaux.



A l'autre extrémité du lac, il est plaisant de se promener sur l'île de Lindau située en Bavière.

L'atmosphère spéciale de la ville entourée d'eau et même le casino du Land de Bavière attirent beaucoup de touristes.



Au cours de la journée, il est fréquent d'apercevoir un Zeppelin qui vous survole et qui emmène à son bord des touristes pour une ballade autour du lac depuis la ville de Friedrichshafen.

Il faut savoir que les bords du lac de Constance étaient parsemés de villages lacustres édifiés par les hommes préhistoriques. De nombreuses découvertes archéologiques ont permis de reconstituer à l'identique des habitats sur pilotis de la préhistoire à Unteruhldingen, non loin de notre village jumelé de Stetten.

Le lac offre l'avantage d'être entouré de collines, desquelles il est partout possible d'apprécier des vues somptueuses.



Et par beau temps, le lac se parseme de petites taches blanches que sont les bateaux à voile qui flânent sur ses eaux calmes.

A suivre...

➔ Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le comité de jumelage à jumelage.mareau@free.fr

GYM VOLONTAIRE

Nous espérons que la nouvelle saison soit plus favorable pour la reprise de nos activités, en salle.

La reprise aura lieu : le lundi 6 septembre pour la marche nordique
le mardi 7 septembre pour la gym d'entretien
le vendredi 10 septembre pour le pilate .

Pour tous renseignements, merci de contacter Mme THIERRY Joelle au 02 38 45 66 68 ou Mme GUENARD Odile au 02 38 76 36 44

LA FRATERNELLE



Cela fait plusieurs mois que nous attendons le retour des concerts avec impatience...

Le début de l'été sera marqué par la venue de l'Orchestre d'Harmonie Région Centre qui se produira en concert le vendredi 2 juillet à 20h30, à la salle polyvalente, sous la direction de Philippe FERRO.

Les musiciens de l'orchestre d'harmonie de la Fraternelle joueront lors de la commémoration du 14 juillet.

La Fraternelle aura le plaisir de vous retrouver au forum des associations le samedi 4 septembre 2021, de 9h à 13h, sous la halle.

Éveil musical, formation musicale, flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba et percussions y sont enseignés, ainsi que différents orchestres, adaptés au besoin de chacun. En attendant la reprise des cours qui aura lieu le 13 septembre, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au 06 88 85 38 48.

La Fraternelle vous souhaite un bel été.

MAREAU TIR



➔ Juillet : nous aurons le plaisir de vous retrouver le 14 pour l'organisation de la buvette de la Fête nationale

➔ Août : les entraînements adultes reprennent le 27 août

➔ Septembre : - forum des associations le 04 septembre de 9h à 13h - halle -
- portes ouvertes au stand de tir le 05 septembre de 9h à 18h



ART AUX PRÉS

C'est avec enthousiasme que la saison 2020/2021 s'est terminée avec la reprise des cours de peinture et de modelage adultes, qui avaient été suspendus depuis novembre. C'est avec joie et empressement que les enfants ont repris les ateliers de dessin avec Annabelle.

Une nouvelle saison se profile à l'horizon de septembre qui commencera avec le **salon annuel des « Prairials » les 11 et 12 septembre 2021 à la salle polyvalente.**

Nous vous invitons tous à venir nous rendre visite pour admirer les œuvres de chacun ainsi que le travail des ateliers adultes et enfants, et écouter la Fraternelle lors du vernissage du samedi matin.

Nos invitées d'honneur seront Kallou (Pascale DEMAISON) sculptrice et Sophie MASSON peintre.

Vous pourrez prendre les renseignements sur les activités proposées par l'association.

➔ Contacts et renseignements Art aux Prés

Présidente : Chantal BUREAU 06.63.94.65.68 atelier.artauxpres@gmail.com
maison des associations, salle Cézanne, 80 rue des Muïds Mareau-aux-Prés.



MAREAU AUX PRÉS

Orchestre d'Harmonie de la région Centre
Direction musicale : Philippe Ferro



"L'EAU ET LE VIN"
Leo Delibes - Cortège de Bacchus
Jean-Pascal Belintus - Concerto pour trombone
Soliste : Félix Beranger
Alexandre Kosmicki - Mouvements frenetiques
Serge Lancelin - Symphonie de l'eau
Bedrich Smetana - La Moldau

VENDREDI 2 JUILLET 2021 - 20H30
SALLE POLYVALENTE - MAREAU-AUX-PRÉS
Entrée gratuite

www.harmonieregioncentre.com

La 7^{ème} nuit des Maths 2021

DES SPECTACLES, DES CONFÉRENCES, DES ATELIERS, DE L'INSOLITE !

AVEC : Bertrand Hauchecorne, Oskar, Eric Roche, Abdelhak & Arthur, André Deledicq et son dictionnaire amoureux et Les Preneurs de Tête et leur spectacle Will & Walt

BILLET PASS COMPLET A 25€

3 JUILLET À MAREAU-AUX-PRÉS [45]

Détails, Renseignements et réservations sur www.nuitdesmaths.org

TOURNOI JEUNES
7^{ème} édition

du 3 au 11 Juillet 2021

samedi 3 juillet FORMAT 5
TMC ou POULES FILLES/GARÇONS/MIXTE
8/10 ANS NIVEAU ORANGE de 8h30 à 14h
9/10 ANS NIVEAU VERT de 14h à 20h

du 4 au 11 juillet FORMAT 1
OPEN FILLES ET GARÇONS
11/12 ans - 13/14 ans - 15/16 ans - 17/18 ans

Inscription en ligne -> **TEKUP**
Clôture des inscriptions : 26 juin
Matchs en semaine et le week-end - journée et soirée
Droits d'engagement (à TC Mareau) : 10€ / tableau

Surfaces de jeu : Béton Poreux, Greenset, Taraflex

BALLES FOURNIES

Juge-Arbitre : A. Hadjaj-Kentzinger (JAT2)
Adjoint : C. Fromentin (JAT1)
tcmarau@gmail.com / 07 51 60 07 16

MERCI À NOS PARTENAIRES

MAREAU FLASH

n° 76

SOMMAIRE

- A la une
- Informations municipales
- Informations associatives
- Agenda des manifestations



JUILLET AOUT SEPT 2021

Agenda

Juillet					
Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
vendredi	2	Concert Harmonie Région	Mairie	20h30	Salle polyvalente
samedi	3	Nuit des maths	Association Nuit des Maths	à p 16h	Salle polyvalente
	3 au 11	Open Jeunes de Tennis	Tennis Club	journée	Courts tennis
mercredi	14	Concert et mot du Maire	Mairie	11h30	Halle
mercredi	14	Repas Fête nationale	Mairie	20h30	Halle
mercredi	14	Retraite aux flambeaux	Mairie	22h30	Départ halle
mercredi	14	Feu d'artifice	Mairie	23h00	Terrain de foot

Septembre					
Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
samedi	4	Forum des associations	Mairie	9h-13h	Halle
samedi-dimanche	11-12	Les Prairials	L'Art aux Prés	journée	Salle polyvalente

Mareau-aux-Prés fête le 14 juillet 2021

Sous la halle
11h30 : Début des festivités
Concert de la Fraternelle
Mot du Maire & apéritif

20h30 : Reprise
Repas offert
(aux habitants hors boissons)

22h30 : Retraite aux flambeaux

23h00 : Feu d'artifice au stade de foot

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre 9h-13h
Sous la halle

Mairie 395 Rue Saint Fiacre 45370 MAREAU AUX PRÉS
Tel : 02.38.45.61.09 Fax : 02.38.45.66.10 mairie@mareauauxpres.com

L'Art aux Prés

19^{ème} Salon des «Prairials»
11 & 12 septembre 2021

Invitées d'honneur
KALLOU Sculptrice & **Sophie MASSON** Peintre

Participation musicale de la Fraternelle lors du vernissage

Ouverture de 10h à 18h
Salle polyvalente
Mareau-Aux-Prés

EDITORIAL

Avec l'été, revient la convivialité

Chère Mareprésienne, cher Mareprésien,

Rarement l'été n'aura été attendu avec autant d'impatience qu'en cette année si particulière. Avec son arrivée, mais surtout grâce à la vaccination, les activités reprennent leur cours, qu'elles soient culturelles, sportives ou de détente. La convivialité retrouvée redonnera le moral à chacun, en particulier à ceux qui ont le plus souffert de la pandémie et de ses conséquences. En consultant le programme des manifestations, vous constaterez que notre village ne dément pas sa réputation de commune très animée et vous serez nombreux à en profiter.

La sécurité routière est une préoccupation récurrente et vous êtes nombreux à vous inquiéter dans votre quartier des risques de vitesses trop élevées. Comme nous l'avons fait rue des Muids, nous irons à votre rencontre pour en discuter et réfléchir à des solutions satisfaisantes. Cependant, la meilleure des sécurités est la prudence au volant. Respectons tous les limites de vitesse et soyons attentifs aux piétons et aux cyclistes.

Restez prudents face à la pandémie et bel été à toutes et à tous.

Le Maire, Bertrand Hauchecorne.

EQUIPE DE REDACTION
COORDONNEES

- p 1
- p 2
- p 3
- p 4

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez cet été?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie ou au commissariat.

En cas de canicule

Voici quelques conseils simples à adopter par tous :

- ☉ Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- ☉ Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- ☉ Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- ☉ Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ;
- ☉ Évitez les efforts physiques ;
- ☉ Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- ☉ Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID

- Ventilation mécanique (VMC)**
✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air
- Ventilateur**
✓ A domicile, en l'absence de malade
✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
X Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malade
- Brumisateurs**
✓ Brumisateurs utilisés seuls
✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orientés vers des personnes
✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce
- Climatisation individuelle ou collective**
✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations : solidarites-sante.gouv.fr - meteo.fr - #canicule

Numéro mis à disposition du public
0800 06 66 66
Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe.

☎ 02.38.45.61.09 ☎ 02.38.45.66.10 ✉ mairie@mareauauxpres.com 🌐 www.mareauauxpres.com 📺 Mairie de Mareau aux Prés
🕒 lundi-mardi-jeudi : 8h30-12h et 15h-17h30 mercredi-vendredi 8h30-12h00 samedi : 9h-12h
(fermée les samedis et après-midi des vacances scolaires sauf le jeudi : 15h-17h30, ouverte les matins jusqu'à 12h)